

- 41-2013 Demande de soumissions sur invitation calcium liquide pour l'année 2013.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Claude Bourassa que le Conseil demande des soumissions sur invitation et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à inviter les soumissionnaires appropriés pour l'achat et l'épandage de calcium ou magnésium liquide (abat de poussière) pour les chemins municipaux de la municipalité. Les soumissions devront être expédiées par courrier recommandé au directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Valère ou lui être remises en mains propres et porter la mention « **CALCIUM** » et ce, au plus tard le lundi 25 mars 2013 à 13h30 au bureau municipal, sis au 02, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 13h31 heures et seront étudiées à l'assemblée du Conseil du 08 avril 2013.
- 42-2013 Demande de soumissions pour l'achat de diesel 2013-2014.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Yvon Martel que le Conseil demande des soumissions sur invitation et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à inviter les soumissionnaires appropriés pour l'achat de diesel et du biodiesel selon la disponibilité pour la municipalité. Les soumissions devront être cachetées et expédiées par courrier recommandé ou être remises en main propre au directeur général et secrétaire-trésorier et porter la mention « **DIESEL** » et ce, au plus tard le lundi 25 mars 2013 à 13h30 au bureau municipal, sis au 02, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 13h31 heures et seront étudiées à l'assemblée du Conseil du 08 avril 2013.
- 43-2013 Demande de soumissions sur invitation pour la location de camion à l'heure pour 2013.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil demande des soumissions sur invitation et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à inviter les soumissionnaires appropriés pour du transport à l'heure pour l'année 2013. Les soumissions devront être expédiées par courrier recommandé au directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Valère ou lui être remises en mains propres et porter la mention « **TRANSPORT HEURE** » et ce, au plus tard le lundi 25 mars 2013 à 13h30 au bureau municipal, sis au 02, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 13h31 heures et seront étudiées à l'assemblée du Conseil du 08 avril 2013.
- 44-2013 Demande de soumissions sur invitation pour la location de camion au kilomètre tonne pour 2013.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Claude Bourassa que le Conseil demande des soumissions sur invitation et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à inviter les soumissionnaires appropriés pour des soumissions au kilomètre tonnage pour l'année 2013. Les soumissions devront être expédiées par courrier recommandé dans une enveloppe au directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Valère ou lui être remises en mains propres et porter la mention « **TRANSPORT KILOMÈTRE TONNE** » et ce, au plus tard le lundi 25 mars 2013 à 13h30 au bureau municipal, sis au 02, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 13h31 heures et seront étudiées à l'assemblée du Conseil du 08 avril 2013.

45-2013

Tests de sol dans le développement.

Il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par Yvon Martel que le Conseil autorise les dépenses pour les analyses nécessaires des échantillons prélevés le mois dernier sur les terrains de la Municipalité réservés au développement résidentiel ainsi que la réalisation du rapport de ces analyses selon la cotation du 7 février 2013, et ce plus les taxes, par l'entreprise Percol-Action représentée par Monsieur Yan Therrien.

46-2013

Nomination de l'inspectrice en bâtiment et environnement.

Il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil nomme Madame Marie-Pier Danis-Théberge au poste d'inspectrice en bâtiment et en environnement pour l'application des règlements de la Municipalité ainsi que pour l'émission des permis.

47-2013

Renouvellement des assurances pour l'année 2013.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Claude Bourassa que le Conseil autorise le renouvellement de la police d'assurance avec la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) pour l'année 2013 au montant de 20 121,00 \$ incluant les taxes, en ce qui concerne les propositions de protections additionnelles faites par l'assureur, le conseil ne souhaite pas y adhérer.

48-2013

Reddition de compte MTQ 2012.

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec a versé une compensation 167 609,00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**annexe B** dûment complétée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Yvon Martel que le conseil autorise la municipalité de Saint-Valère à informer le ministère des Transports du Québec de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

49-2013

Demande de soumissions pour l'entretien du parc et du centre administratif.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil demande des soumissions sur invitation et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à inviter les soumissionnaires appropriés pour des soumissions d'entretien extérieur pour le parc et le centre administratif et pour la tonte du stationnement situé sur le lot 614-5 (terrain de soccer) pour l'année 2013. Les soumissions devront être expédiées par courrier recommandé dans une enveloppe au directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Valère ou lui être remises en mains propres et porter la mention « TONTE PELOUSE » et ce, au plus tard le lundi 25 mars 2013 à 13h30 au bureau municipal, sis au 02, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 13h31 heures et seront étudiées à l'assemblée du Conseil du 08 avril 2013.

50-2013

Demande de subvention essence.

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par Yvon Martel et résolu que :

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La Municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;
- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre en date du 11 juin 2010 du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- La Municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28,00 \$ par habitant par année, soit un total de 112,00 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;
- La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

51-2013

Demande à la Députée pour la subvention PAARRM (rang 8).

Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil autorise le dépôt d'une demande de subvention auprès de Madame Sylvie Roy, députée d'Arthabaska, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour un montant de 50 000,00 \$ afin de réparer une partie du rang 8 pour l'excavation et la pose d'asphalte sur une distance de 527 mètres. Les coûts des travaux sont évalués à environ 131 690,00 \$.

52-2013

Formation FQM.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil autorise les démarches et les dépenses des élus pour le suivi d'une formation offerte seulement sur demande à la FQM.

53-2013

Fermeture définitive de la 6^{ième} rue Croteau.

ATTENDU QUE Monsieur Noël Lainesse et Madame Sonia Desrochers ont convenu d'acquérir une partie de la 6^{ième} rue Croteau soit 50,35 mètres de long par sa largeur totale;

ATTENDU QUE le seul bâtiment qui était accessible seulement par cette rue a été démoli l'automne dernier et que cette propriété appartient aux futurs acquéreurs de la rue;

ATTENDU QUE, selon l'article 67 et l'article 4 alinéa 2 de la Loi sur les compétences municipales, une municipalité peut fermer une route en son pouvoir par résolution;

ATTENDU QUE la position de cette rue rend la circulation difficile puisque les deux points d'entrée sont dans le bas d'une côte et que l'une d'elle est dans une courbe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil a décidé de fermer la 6^{ième} rue Croteau définitivement puisqu'une majeure partie sera vendue à Madame Sonia Desrochers et Monsieur Noël Lainesse et qu'aucune résidence n'est desservie par cette rue.

54-2013

Acceptation vérificateur comptable pour l'année 2013.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil a demandé une cotation à 2 firmes comptables soit Roy Desrochers Lambert sencl et à Pellerin Aubert Ramsay Provencher inc. Le conseil accepte la cotation de la firme comptable Roy Desrochers Lambert sencl représentée par Madame Caroline Leduc concernant les services d'audit pour l'exercice financier 2013 au montant de 7 340,00 \$ plus taxes. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, est autorisé à signer tout les documents nécessaires à cette fin.

55-2013

Demande d'exploitation d'un chenil de Monsieur Yvon Fournier sur le lot 837-P. du Canton de Warwick (rang Courtois).

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Yvon Fournier a demandé au Conseil d'étudier sa demande pour l'exploitation d'un chenil pour 10 chiens de traîneaux de race Husky-Malamute;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Yvon Fournier désire établir son chenil sur le lot 837-P. du Canton de Warwick (rang Courtois);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité fait affaire avec la SPAA concernant la gestion des plaintes et des licences des animaux domestiques;

CONSIDÉRANT QUE pour l'autorisation de sa demande, Monsieur Fournier devra se conformer aux règlements en vigueur à la SPAA;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par Yvon Martel que le Conseil autorise l'exploitation d'un chenil pour l'année 2013 à Monsieur Yvon Fournier et ce, aux conditions suivantes:

QUE Monsieur Fournier devra se procurer une licence annuelle pour chacun des chiens dont il est propriétaire. Ces licences sont disponibles au bureau de la SPAA;

QUE Monsieur Fournier devra faire une demande de renouvellement à chaque année avant le 31 mars;

QUE Monsieur Fournier devra se conformer à toute nouvelle réglementation de la municipalité et de la SPAA, le cas échéant;

55-2013

Demande d'exploitation d'un chenil de Monsieur Yvon Fournier sur le lot 837-P. du Canton de Warwick (rang Courtois). (suite)

Qu'à la suite d'une plainte, Monsieur Fournier, devra régler le problème dans les trois (3) jours suivant l'avertissement de la SPAA;

QU'à défaut par Monsieur Fournier de respecter l'une ou l'autre des conditions ci-haut mentionnées, la présente autorisation sera automatiquement annulée.

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes:

38-2013, 45-2013, 47-2013, 48-2013, 50-2013, 52-2013, 54-2013.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 04^{ième} jour du mois de mars deux mil treize.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

56-2013

Clôture de la séance.

Il est proposé à 20h35 par Claude Bourassa que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord. En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Louis Hébert
Maire

Louis Hébert
Maire

Jocelyn Jutras,
Directeur général
et secrétaire-trésorier